390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

RESPONSABLE DES PISCINES D'ÉTÉ ET CHARGE/E D'ANIMATION DE LA POLITIQUE SPORTIVE

Référence de l'offre	**Direction Sport, Montagne & Tourisme - 038230401012708**
Date de diffusion	19/04/2023
Nombre de poste	**1**
Poste à pourvoir le	**1er juillet 2023**
Date limite de candidature	19 mai 2023
Type d'emploi	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement	Mutation / Détachement / Intégration / Mobilité interne / CDD 1, 2 ou 3 ans renouvelable
Cadre d'emplois	**Des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives - Catégorie A (filière sportive)** **Des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives - Catégorie B (filière sportive)**
Lieu de travail	Siège administratif – 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex
Temps de travail	**Annualisé**

Environnement de travail

Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.
Dans le cadre du transfert à la communauté de communes de trois piscines municipales d'été (Allevard-les-Bains, Saint-Vincent de Mercuze et Saint-Martin d'Uriage) au 1er mai 2023, et de la reprise de la gestion d'un centre aquatique dans une station de ski (Prapoutel – les 7Laux), la Direction Sport, Montagne et Tourisme (DSMT) recrute un.e Responsable des piscines d'été et chargé.e d'animation de la politique sportive.

La direction regroupe une soixantaine d'agents permanents (avec des recrutements saisonniers durant la saison estivale pour les équipements aquatiques), et couvre les thématiques du sport (gestion de gymnases, de piscines, soutien aux associations, événementiel…), des loisirs (gestion d'une base de loisirs avec un camping intercommunal notamment), du tourisme et de l'attractivité (schéma de développement touristique du Grésivaudan, attractivité du territoire, schéma des activités de pleine nature…), de la montagne (liens avec les partenaires PNR Chartreuse et Espace Belledonne, comité montagne…) et des stations (gestion de trois stations communautaires Le Collet, Les 7 Laux et le col de Marcieu).

Elle est composée d'un service sport et loisirs (45 personnes permanentes), d'un service montagne-tourisme (4 agents avec un suivi d'un délégataire et d'un EPIC) et assure la gestion d'un camping-snack intercommunal.

Au sein du service sports et loisirs, et sous l'autorité directe du responsable de service, vous serez chargé.e de manager les équipes, d'animer et de promouvoir ces 4 équipements aquatiques estivaux et de développer les axes de la politique sportive.

Descriptif du poste

Sous l'autorité directe du responsable du service sport et loisirs, vous assurez le pilotage des quatre piscines d'été de la communauté de communes Le Grésivaudan (cette première mission est évaluée à environ 0,6ETPT). Vous assurerez à ce titre la responsabilité de ces 4 équipements (équipement saisonnier et spécifique nécessitant une préparation annuelle, management d'agents saisonniers), et d'autre part, vous contribuerez à l'élaboration de la feuille de route de la politique sportive de la communauté de communes Le Grésivaudan et participerez aux missions relatives à la mise en œuvre opérationnelle du service sport et loisirs en matière d'animation sportive (seconde mission évaluée à 0,4 ETPT).

En lien avec les directions concernées, vous définirez, à chaque fin de saison, les besoins visant à consolider une offre de qualité et une programmation des interventions. Vous assurerez à ce titre, l'élaboration et le suivi de tous les documents de ces équipements, et élaborerez le budget en lien avec le responsable du service sport et loisirs et le responsable administratif et financier. Vous assurerez, en lien avec les équipes enseignantes, la définition du projet pédagogique dans le cadre du « savoir-nager ». Vous pourrez être amené.e à élaborer des cahiers des charges dans le cadre de la commande publique.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique sportive et de l'événementiel, vous participerez, non seulement à la définition de la feuille de route de la politique sportive de la collectivité, mais assurerez également, selon les situations, la mise en place de certains événements en lien avec le service montagne-tourisme.

Spécificités du poste

Déplacements quotidien sur le territoire du Grésivaudan.
Poste annualisé avec une disponibilité demandée en période estivale pendant l'exploitation des équipements aquatiques.
Dans le cadre de la mise en place d'évènements sur le territoire, une mobilisation durant quelques weekends ou soirées dans l'année est à envisager.

Missions

Dans le cadre de la mission de responsable des piscines d'été, vous assurerez :

1. la préparation de la saison estivale des piscines : à ce titre, vous planifierez et structurerez l'organisation en amont de l'ouverture des piscines (préparation administrative de l'ouverture : règlement intérieur, Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours, préparation des plannings, communication,…), d'établir les plannings prévisionnels du personnel et d'occupation (public scolaire, associations, cours collectifs, centres de loisirs…).et participerez à la définition des besoins en vue des recrutements d'agents saisonniers (MNS, sauveteurs aquatiques, agents de caisse, régisseurs et agents techniques. Vous participerez à la planification et au suivi des travaux d'entretien hivernaux, mais aussi des travaux structurels plus importants en lien notamment avec la direction du patrimoine. Vous élaborerez et assurerez l'exécution budgétaire et le suivi en lien avec le responsable du service des sports et le responsable administratif et financier.

2. la responsabilité de ces équipements pendant les périodes d'ouverture : vous serez chargé/e d'encadrer le personnel saisonnier des piscines en lien avec les chefs de bassin et d'animer les équipes. Vous garantirez et contribuerez à faire assurer un accueil du public de qualité tant du point de vue organisationnel que règlementaire (hygiène, sécurité des usagers, continuité de service, POSS, règlement intérieur, bonne tenue de l'équipement …). Vous assurerez, selon les situations, les relations entre les différents prestataires et fournisseurs des équipements (approvisionnement snacks, cartes d'entrée, agents de sécurité éventuels...). Vous participerez au suivi technique des installations en lien avec les services techniques. Vous rendrez compte, selon les situations de tout dysfonctionnement, incident ou accident. Vous assurerez éventuellement la régie de recettes de ces équipements.

3. En fin de saison estivale : vous élaborerez et présenterez un bilan de fin de saison quantitatif et qualitatif détaillé pour chaque piscine. Vous proposerez d'éventuelles améliorations visant à garantir un niveau de service public optimal et d'améliorations des conditions de travail des personnels saisonniers. Vous organiserez le nettoyage et la mise en hivernage de la piscine en lien avec les services techniques et définirez les travaux à réaliser durant l'hiver.

Dans le cadre de la mission d'animation de la politique sportive :

- Vous participerez à l'élaboration de la feuille de route de la politique sportive de la collectivité
- Vous proposerez en lien avec les orientations définies des actions visant à la promotion du sport pour tous les publics du territoire
- Vous participerez à la mise en œuvre de projets événementiels sportifs dans le domaine de la politique sportive mais aussi en lien avec la politique d'attractivité
- Vous contribuerez à la mise en place d'actions dans le cadre de l'organisation d'évènements sur le territoire.]

Diplôme(s)

Brevet d'état d'éducateur sportif des activités de natation (BEESAN ou BPJEPS ou licence AGOAPS) **exigé**, du concours d'éducateur territorial des APS ou de conseiller territorial des APS.

Profil demandé

Connaissances :

- ✓ Maîtrise des règles d'exploitation des piscines et des normes en matière d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Connaissance de l'environnement juridique et règlementaire des activités physiques et sportives
- ✓ Connaissance du cadre réglementaire des collectivités territoriales, de l'environnement des collectivités territoriales, des politiques publiques en matière de sport.
- ✓ Connaissances administratives et budgétaires des collectivités territoriales, et notamment en terme de gestion d'une régie de recettes.
- ✓ Capacité à travailler en transversalité.
- ✓ Maîtrise des techniques de communication et de résolution de conflit.
- ✓ Maîtrise des outils bureautique et informatiques.

Expérience souhaitée de 3 ans sur un poste de responsable d'équipements aquatiques.

Vous possédez une grande expérience de la gestion d'un ou plusieurs équipements aquatiques au sein d'une collectivité, et disposez d'une maîtrise des règles d'exploitation des piscines.

Vous avez une connaissance de l'environnement juridique et réglementaire des activités aquatiques et plus globalement des activités physiques et sportives.

Vous avez une connaissance des pratiques sportives et de leur évolution.

Vous êtes en capacité d'animer, de mobiliser des équipes pluridisciplinaires et de travailler en équipe.

Vous avez le sens de l'organisation, des responsabilités et disposez de réelles capacités d'adaptation, d'écoute et d'organisation.
Vous êtes force de proposition et êtes en capacité de prendre des initiatives.

Rémunération

Salaire **minimum** par mois de 1726.60 € brut (échelon 1) + 600 € brut prime fonction + prime complémentaire équivalente à 1/12ème de la rémunération.

Avantages

Aménagement du temps de travail, RTT, tickets restaurant, participation forfait mobilité durable, participation mutuelle santé labélisée, participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours). Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, solidarités, billetterie, etc …)

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : https://www.le-gresivaudan.fr/emploi ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Contact

Pour tout renseignement sur le poste contacter : CIRY Bruno – 04 76 08 04 57 – bciry@le-gresivaudan.fr / DERAIN François - 04 76 08 04 57 – fderain@le-gresivaudan.fr

Règle statutaire

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2°du CGFP).

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.